

CHAPDES-BEAUFORT (F-63) Chartreuse du Port-Sainte-Marie

Bilan scientifique

Sébastien Bully et Jean-Luc Mordefroid
Unité de Recherche Archéologique Cartusienne

INTRODUCTION

Bruno de Cologne inaugure en 1084 dans le Dauphiné une forme monastique conciliant une vie cénobitique, illustrée par les fils de saint Benoît en Occident, et une vie érémitique, proche de celle des anciens moines d'Égypte. Sans connaître la propagation des autres nouveaux ordres, particulièrement les cisterciens, l'ordre cartusien essaima assez rapidement à partir de 1115 et se répand dans une grande partie de l'Europe dès le milieu du XII^e siècle. Des établissements fondés à l'image de la Grande-Chartreuse, et en liaison avec elle, surgissent, notamment dans le Bugey au XII^e siècle, puis en Auvergne, au cours du siècle suivant. Guillaume de Beaufort fonde Port-Sainte-Marie en 1219 et la nouvelle maison de chartreux bénéficie au cours des décennies suivantes de nombreux bienfaits lui assurant une assise foncière et banale importante. Les troubles de la Guerre de Cent Ans, dont elle souffre, amènent à la fortifier ; parallèlement les chartreux acquièrent un refuge à Riom. Le monastère est pillé par les protestants en 1590. La chapelle dite de Pontgibaud, sépulture des membres de cette famille, devient un lieu de pèlerinage. En 1790, la communauté opte pour la vie commune et se maintient comme maison de réunion, jusqu'au terme légal d'octobre 1792 en dépit de multiples difficultés. Son avant-dernier prieur, dom Gerle, élu à la Constituante, devient l'un des "pères" de l'Église constitutionnelle.

Si la chartreuse du Port-Sainte-Marie a fait l'objet d'études historiques, une étude archéologique scientifiquement conduite et phasée s'avère indispensable : elle le complèterait, affinerait ou corrigerait l'approche historique. C'est dans cet esprit que le Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne, a décidé une opération de relevés archéologiques qui s'est déroulée du 1^{er} mars au 15 mars 1994. Le budget de l'opération a été octroyé par le S.M.A.D.C. et l'association des Amis de la chartreuse du Port-Sainte-Marie. On notera que l'U. R. A. C. a pris à sa charge le matériel de relevé, la majeure partie de la post-fouille, notamment les frais inhérents au dessin du mobilier -15 jours ouvrables- et à l'étude anthropologique -30 jours ouvrables.

Cette première phase de relevés, effectuée sur le bâtiment central de la cour des obédiences, permet d'évaluer les difficultés relatives à une étude archéologique de l'ensemble. En effet, les travaux de restauration conduits ces vingt dernières années, sans surveillance archéologique, et l'absence d'enregistrement du mobilier ne permettent plus de préciser l'affectation exacte de cet édifice. De même, les reprises contemporaines des maçonneries sans analyse préalable du bâti empêchent de proposer avec assurance une évolution des unités architecturales. Dès lors, cette étude relève plus d'un "état des lieux" que d'une véritable proposition d'évolution architecturale de l'établissement. La restitution proposée témoigne de ce manque cruel d'informations, les dessins du mobilier rappellent, eux, la nécessité impérative de la tenue d'un inventaire, et l'étude anthropologique illustre, elle, l'impérieuse nécessité d'accompagner toute intervention d'un suivi archéologique.

I. LA COUR DES OBEDIENCES DU PORT-SAINTE-MARIE

A. Les sources iconographiques

Une maison de chartreux constitue un type architectural bien spécifique mais en raison du nombre relativement peu élevé d'établissements médiévaux subsistants et d'une quasi-absence d'interventions archéologiques, les perspectives comparatives se révèlent assez minces. On doit faire appel aux sources écrites et iconographiques. Les unes apparaissent modestes, les autres souvent discutables... quelques-unes apportent cependant de précieux renseignements.

La première phase de relevés a porté sur un corps de bâtiments se développant dans la cour haute des obédiences. Les peintures, la gravure et les plans successifs de la chartreuse depuis la fin du XV^e siècle diffèrent quant à la représentation et l'interprétation de cette unité architecturale. Les relevés archéologiques permettent d'en appréhender les déformations et les erreurs : si les divisions internes

sont généralement respectées, les surfaces et les volumes -notamment la gravure du *Monasticum* [Fig. 1]- sont inexacts. Cependant, la principale erreur des plans porte sur la disposition générale des obédiences vis-à-vis de la tour ou des bâtiments rayonnant autour de l'église et du petit cloître. Parmi les plans, seul le relevé de 1676 offre une certaine cohérence et paraît correspondre à la réalité. On remarquera pourtant un rapport de surface inégal entre la tour et les obédiences. Par ailleurs, l'escalier en quart de cercle longeant la tour n'est pas attesté, semblant même étonnant au regard des vestiges subsistants. Le passage permettant l'accès au premier étage de la tour figure sur ce plan au Sud. Il est en fait à l'Est, ouvrant dans un étage -disparue- surmontant la pièce cotée I.

B. Espace économique ou logement du procureur ?

On attribue indifféremment à l'espace relevé la fonction d'un logement, du prieur ou du procureur-courrier. Cette identification paraît incohérente en chartreuse, de par la situation et le plan. L'organisation tripartite d'une maison, réserve et restreint les obédiences à la vie économique, seul espace en contact avec le "monde". Cet espace réservé aux frères -convers et donnés- et aux "*mercenarii*" résulte de l'abandon de la corrière, et donc de la réunion des deux maisons, celle des pères et celle des frères. Cette réunion induit un plan en trois cours, a contrario de chartreuses d'un type architecturalement plus médiéval. Dès lors, les structures relevées peuvent être à priori identifiées comme des ateliers ou tout du moins des lieux de travail ou de stockage.

II. ETUDE ARCHEOLOGIQUE

Aussi, plus qu'une interprétation, cette phase de relevés permet d'établir un "état des lieux" et de proposer une chronologie relative, comme une organisation spatiale de cette ensemble architectural de la cour haute des obédiences.

A. Constats et problèmes posés

Préalablement, il nous semble judicieux d'effectuer un certain nombre de remarques expliquant les problèmes rencontrés dans la lecture du bâti. D'une manière générale, nous constatons une reprise complète de l'édifice vraisemblablement réalisée à l'issue des décaissements. Ces travaux de "restauration" affectent : 1) le ou les couronnements de tous les murs, porteurs et de refend, dont le rejointoyage n'autorise plus une lecture en plan de l'évolution des structures ; 2) les parements de tous les murs, porteurs et de refend, dont le rejointoyage gêne considérablement la lecture des liaisons ; toutefois, l'emploi d'un liant très différent -ciment gris- permet un minimum d'observations et une prise en compte de l'ampleur des "restaurations" ; 3) des élévations complètes comme M. 42 -remonté en tout ou en partie- et les montants de Ou. 29 voire les placards 7 et 8 ; à tel point, qu'il s'avère extrêmement délicat, dans certains cas, de préciser la nature de telle ou telle ouverture -Ou. 32 notamment peut correspondre à une porte comme à une fenêtre ; 4) les revêtements intérieurs et extérieurs -enduits à la chaux grasse lissés- qui, lors des décaissements étaient conservés sur une hauteur d'environ un mètre, et dont il ne subsiste plus, à l'heure actuelle, que quelques lambeaux au pied des différents murs.

Ces observations amènent plusieurs réflexions : 1) seules les ouvertures principales et monumentales restent lisibles en raison de l'emploi de la pierre de Volvic ; en revanche, les percements secondaires ont subi des transformations ne permettant plus d'en préciser la fonction - porte, fenêtre ou placard- ou le plan -absence ou disparition totale d'ébrasement. Cette constatation explique la difficulté avec laquelle nous abordons désormais les problèmes de circulation interne et externe ; 2) la disparition récente des enduits muraux intérieurs et extérieurs ne permet plus de proposer une restitution précise du décor ; 3) en l'absence de fouille archéologique, non seulement nous ne disposons pas du mobilier traditionnel -céramique, gobeletterie, restes osseux, etc.-, mais en outre, nous ne disposons pas non plus d'éléments liés à la construction -clouterie, tuiles ou ardoises, verre plat- dont l'étude aurait permis de préciser la nature du bâti et l'affectation de ces unités architecturales.

En conséquence, et devant l'impossibilité de préciser l'affectation de cet édifice, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses par comparaison avec d'autres maisons de l'ordre. Or, les recherches conduites sur différentes chartreuses françaises ou étrangères contemporaines montrent qu'on ne peut se contenter d'éléments normatifs et que chaque maison dispose de spécificités. Si l'archéologie cartusienne attribuerait volontiers à ce bâtiment une fonction économique, les différentes sources historiques intéressant Port-Sainte-Marie en font, de manière assez surprenante, le logement du prieur ou du procureur. On ne peut dès lors que regretter la disparition des informations

archéologiques évoquées plus haut sur un site où la cour des obédiences posait un problème.

B. Description générale

Les différentes unités architecturales -quatorze-, niveaux et structures rencontrées -cinquante - ont été identifiées. Les cotes données ont toutes été prises par rapport à un même point 000.00, situé au sommet du seuil de Ou. 19. La numérotation adoptée, tant pour les unités, les niveaux que pour les structures, ainsi que les cotes indiquées, le point de référence bien évidemment compris, figurent au pierre à pierre général annexé au présent rapport.

Le corps de bâtiment étudié est constitué de deux ailes de part et d'autre d'un passage central -unité IV- auquel est adjoind une cage d'escalier -unité VII- au nord. Cet ensemble s'inscrit dans un rectangle de 12,70 m sur 3,78 m, d'orientation est-ouest dans le sens de la longueur. Cet édifice se divise en sept unités distinctes réparties autour de l'axe central : trois pièces à l'ouest, deux à l'est et la cage d'escalier au nord. L'aile ouest est bordée perpendiculairement au Sud par une pièce -unité VIII. Un espace de circulation -unité IX- longe l'aile Est et relie les deux cours sud à la cour nord des obédiences, en desservant l'église en face ouest.

Cet ensemble est compris entre, à l'ouest, la tour circulaire et, à l'est, des structures annexes à l'église conventuelle. L'absence de relations stratigraphiques entre la tour et les obédiences est suppléée par les liaisons architecturales. Le corps de bâtiment ouest est en appui contre la tour et par conséquent postérieur. Cet élément défensif est daté -peut-être arbitrairement- du XV^e siècle. On regrettera l'absence d'indices archéologiques ne permettant pas de proposer une chronologie autre que relative des obédiences. Toutefois, dans cette hypothèse d'un ensemble postérieur au XV^e siècle, les obédiences peuvent résulter, outre de l'abandon de la corrière, d'une reprise architecturale globale de la chartreuse à l'époque moderne comme l'atteste les documents d'archives.

L'organisation spatiale interne des obédiences est faussée par les restaurations abusives des murs et ouvertures. Le rejointoiement des dernières assises rend en effet la lecture des liaisons malaisée. Aussi plusieurs états se distinguent-ils, mais ceux-ci semblent plus liés à des contraintes techniques ou des modes de constructions, qu'à une évolution du bâtiment. Une nuance s'impose toutefois au regard des liaisons de la cage d'escalier -unité VII- avec le corps principal. M. 14 est en effet en appui contre M. 18 et M. 20. En l'absence de liaisons stratigraphiques, on ne peut que suggérer la construction d'un étage dans un second état avec la nécessité d'une cage d'escalier en hors-d'oeuvre. Les aménagements de la première volée d'escalier semblent également avoir été adjoints à un mur précédemment uniforme. L'interpénétration de l'emmarchement dans M. 18 et M. 20 peut résulter d'un arrachage des moellons. De surcroît, les escaliers est et ouest ne présentent pas une construction identique dans leur première volée. L'existence de deux escaliers peut être nécessitée par un étage sans communication entre son aile est et ouest. Cependant, rien ne permet d'exclure que la cage d'escalier en hors-d'oeuvre, comme ce double escalier, n'est pas induite par la volonté d'une mise en scène de la composition architecturale. A décharge de cette hypothèse, on remarquera la symétrie de l'ensemble de part et d'autre du passage -unité IV, comme la perspective linéaire depuis la porterie jusqu'à la cage d'escalier, rythmée par la division de la cour. Une esquisse de monumentalité dans l'aménagement de la cour des obédiences est à considérer. Si le double escalier du bâtiment peut induire une partition de l'étage, il répond également à celui de la cour -cf. plan de 1676- qui dépasse, par son élaboration, une simple volonté de fonctionnalité.

Parrallèlement, la restitution des ouvertures, portes et fenêtres est toujours sujette à caution bien que des sondages préliminaires aient tenté de suppléer à cette incertitude.

C. Proposition de restitution

La restitution proposée souffre cruellement d'une perte d'informations inhérente aux restaurations effectuées [Fig. 2]. Toutefois, elle a été établie à partir des observations réalisées -plan, cotes des seuils en rez-de-chaussée et en étage- et des sources iconographiques. En revanche, on ignore tout du profil des ouvertures et du décor intérieur et extérieur en rez-de-chaussée, du deuxième étage à l'exception de la cote de circulation, de la charpente et de la toiture.

III. LE MOBILIER

Seules, les pièces les plus significatives, mises à notre disposition pour étude par l'association des Amis de la chartreuse, ont été dessinées et photographiées. On regrettera l'absence d'une localisation précise, d'autant plus que certains matériels -la faïence et la céramique, vernissée [Fig. 3] ou non, notamment- s'avèrent revêtir une importance dépassant le strict cadre régional. En effet, les

faïences réalisées à Bordeaux où Clermont-Ferrand ou les terres vernissées du type "vallée du Rhône" contribuent considérablement à l'étude que nous conduisons sur la céramique en chartreuse au Moyen Age et à l'Epoque moderne. Pour rappel, seules les maisons de Bon-Lieu (F-39) et de Saint-Julien (F-76) ont, à ce jour, livré en fouille des faïences du XVIII^e siècle, respectivement issues des ateliers de Besançon-Rivotte (F-25) et de Rouen (F-76). Les collections publiques conservent, elles, plutôt des pots pharmaceutiques provenant de la Grande-Chartreuse (F-38), du Lys-Saint-Esprit (F-69), de Toulouse (F-31) et de Marseille (F-13), notamment.

La présentation de la faïence qui suit témoigne de la qualité de conservation mais principalement de l'intérêt scientifique du mobilier découvert ces dernières décennies au Port-Sainte-Marie. Elle illustre en outre la nécessité absolue de la réalisation d'un inventaire du mobilier ancien - dont la localisation planimétrique, hypsométrique et stratigraphique demeurera indicative - et du mobilier qui pourrait être désormais mis au jour.

Le Musée des Arts décoratifs de Bordeaux conserve plusieurs séries de faïences "cartusiennes" du XVIII^e siècle provenant des maisons de Toulouse, Bordeaux et... Port-Sainte-Marie. Une assiette de 24 centimètres de diamètre a par ailleurs été publiée en 1986. Il est intéressant de noter que ce type diffère de ceux découverts ces dernières décennies sur le site. Les faïences du Port-Sainte-Marie proviennent de la manufacture Hustin, de Bordeaux. Le style des pièces conservées au musée des Arts décoratifs de Bordeaux, indiquerait que le service du Port-Sainte-Marie serait antérieur à celui de Toulouse, soit de la première moitié du XVIII^e siècle. Le décor de l'assiette figurant dans les collections bordelaises peut être ainsi décrit : contour octogonal souligné d'un bourrelet ; décor polychrome : au centre, médaillon à l'agneau pascal entouré de feuillage stylisé et surmonté d'une couronne de marquis ; inscription "CHARTREUSE DU PORT STE MARIE" ; à l'aile, dentelle fleuronée avec coquilles, rinceaux et guirlandes fleuries retombant sur le marli, soulignée d'un trait fin. Trois assiettes différentes mais relevant de ce type ont été inventoriées et dessinées [Fig. 4].

Quatre petits vases en faïence de Clermont du XVIII^e siècle ont été mis au jour ; les deux types se dégageant des pièces et des fragments vus, ont été dessinés [Fig. 5].

Les ensembles de faïences bordelaises et clermontoises s'accompagnent d'un lot d'assiettes en faïence blanche dont la provenance n'a pu être, à ce jour, déterminée. Deux types ont été retrouvés et dessinés de même qu'un encrier (?) aux caractéristiques céramologiques fort proches.

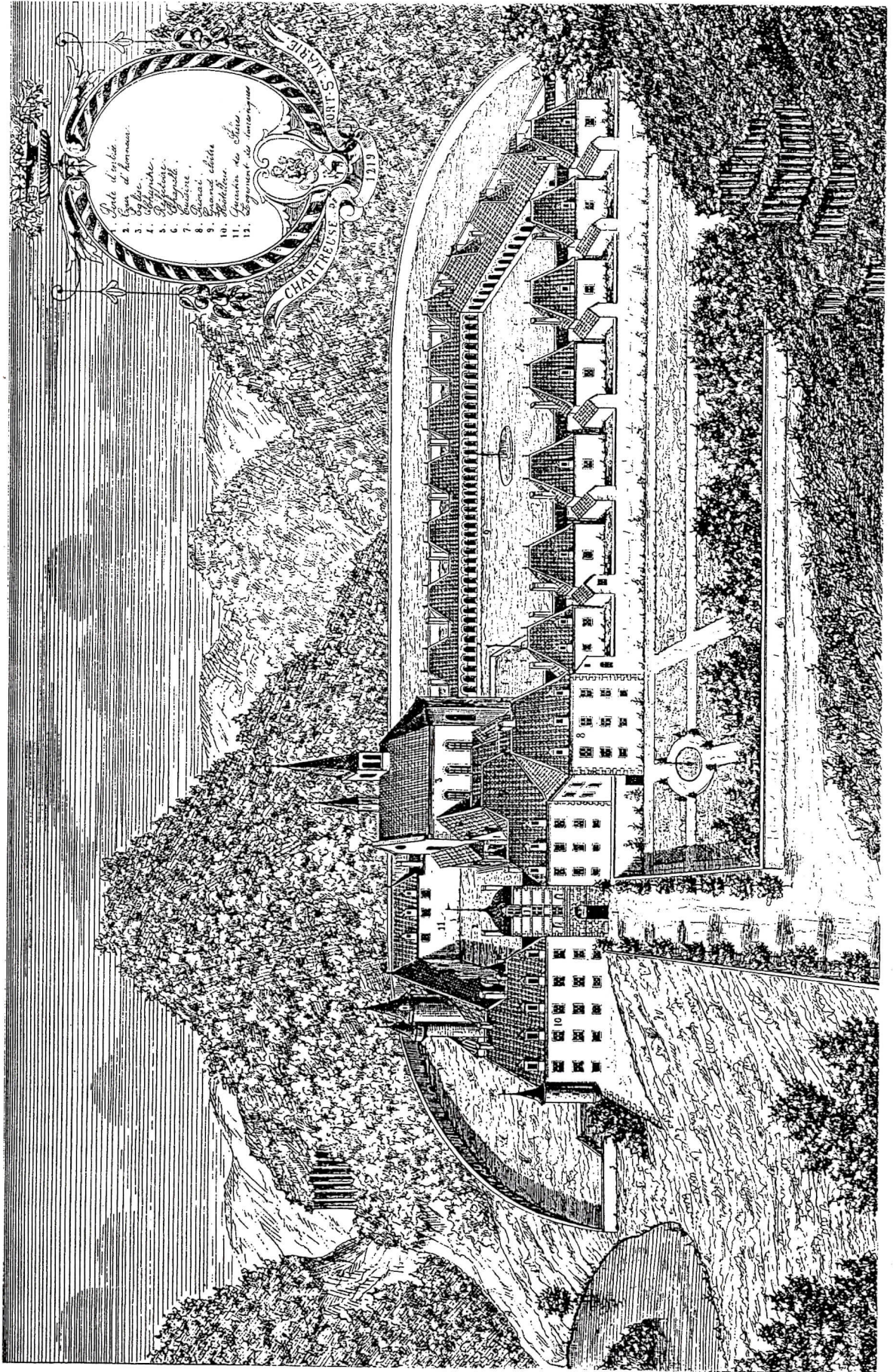
CONCLUSION

L'archéologie monastique européenne s'est peu intéressée aux maisons de chartreux aussi devons nous être particulièrement vigilant quant au patrimoine cartusien. Ce dernier doit par ailleurs être pris dans sa globalité : *domus superior* abritant les moines de chœur, mais aussi *domus inferior*, lieu de vie des frères, et encore dépendances -granges, forges et tuileries [Fig.6 et 7] monastiques, en particulier.

La maison du Port-Sainte-Marie (F-63) a subi de multiples atteintes depuis la Révolution. En outre, la destruction du bâti s'accélère depuis quelques décennies et des données archéologiques de première importance -céramologiques et anthropologiques- sont irrémédiablement perdues. Cet état est d'autant plus regrettable que cette chartreuse présente : 1) des constantes propres aux monastères de saint Bruno, extrêmement intéressantes pour les recherches conduites de manière comparative sur d'autres maisons -La Verne (F-83), Bon-Lieu (F-39), Saint-Julien (F-76), Oujon (CH-Vd), Vaucluse (F-39) ou Sainte-Croix-en-Jarez (F-42) ; 2) des particularités architecturales correspondant à un stade donné de l'évolution monumentale des maisons de chartreux -transition fondations anciennes/maisons "princières" ; 3) des particularités architecturales "locales" : chapelle funéraire de fondateurs, éléments fortifiés, salle de rasure dans l'aile est du petit cloître, entre autres ; 4) un potentiel archéologique riche et inédit -études anthropologique, céramique, ostéologique, etc.- démontré par les nombreuses interventions non-scientifiques.

Une étude du bâti -lecture des maçonneries accompagnée d'interventions archéologiques- nous paraît s'imposer. A défaut d'envisager -pour des raisons strictement financières- une étude globale, Port-Sainte-Marie pourrait faire l'objet d'interventions localisées, répondant à des préoccupations scientifiques précises et phasées.

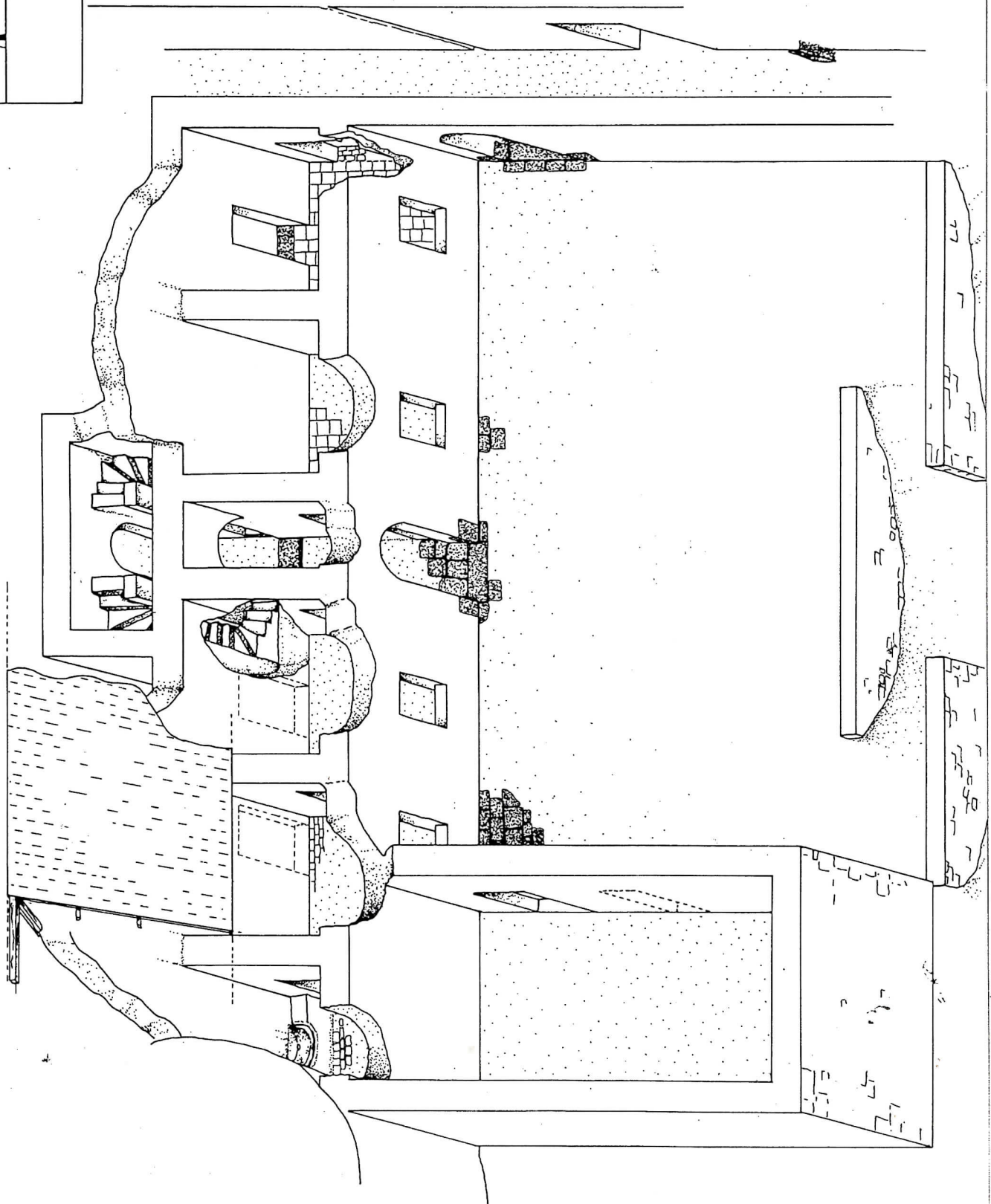
Fig. 3

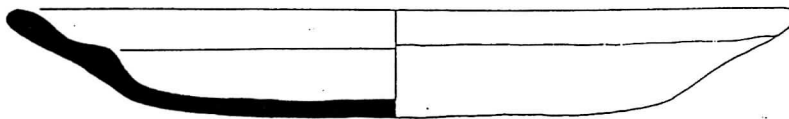


N U. R. A. C. 1994
/ N. Garnier

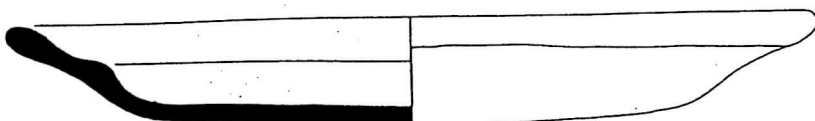
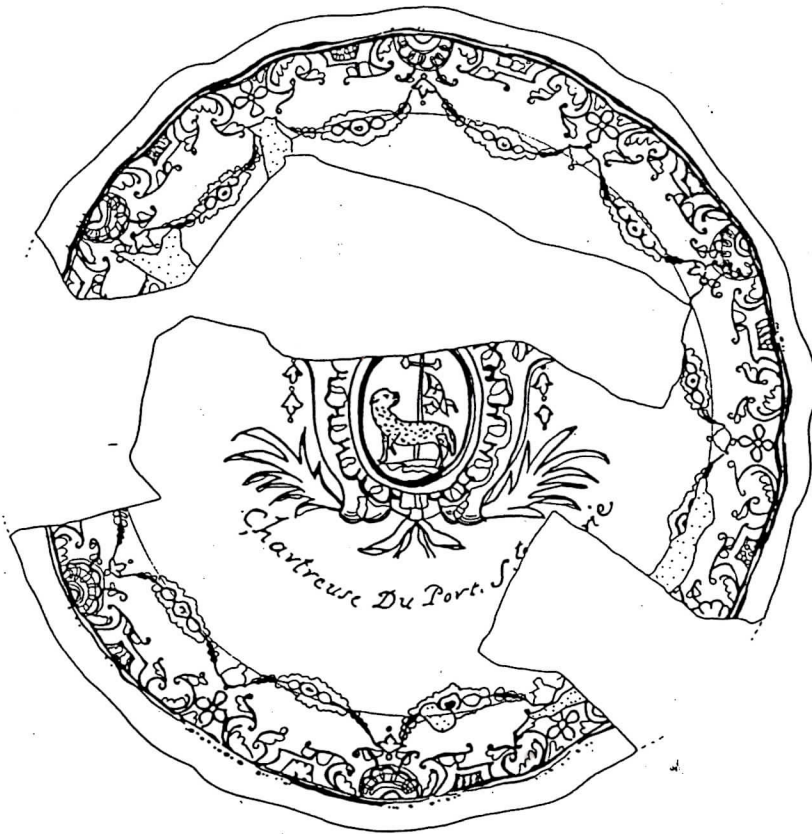


Fig. 11



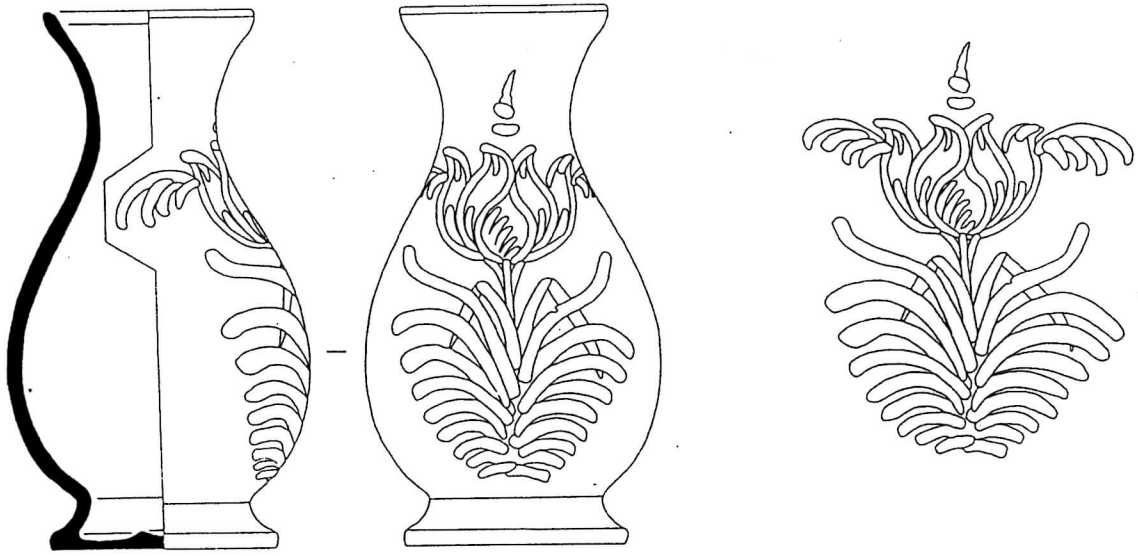


A

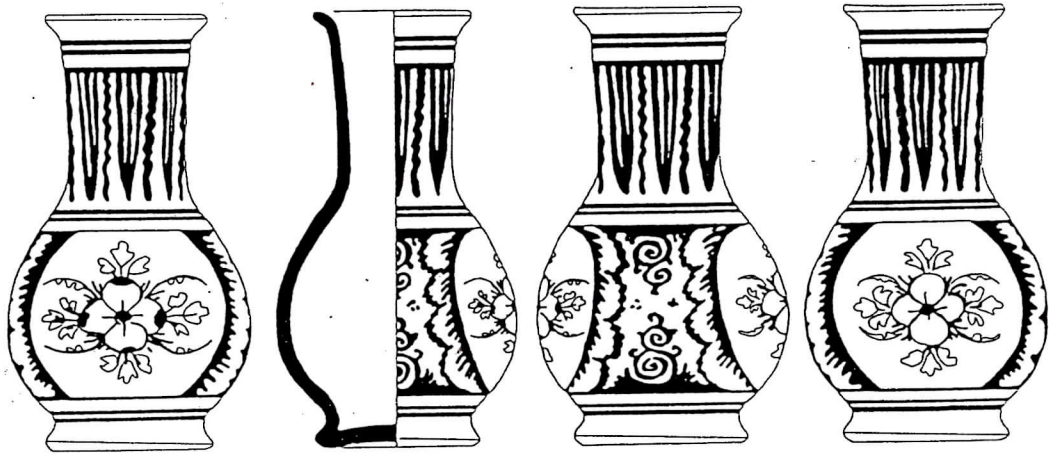


B

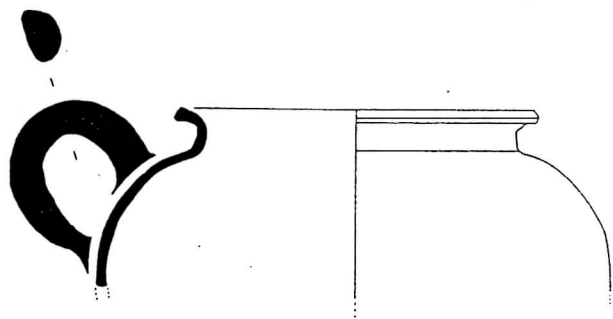
0 1 del: SG 5



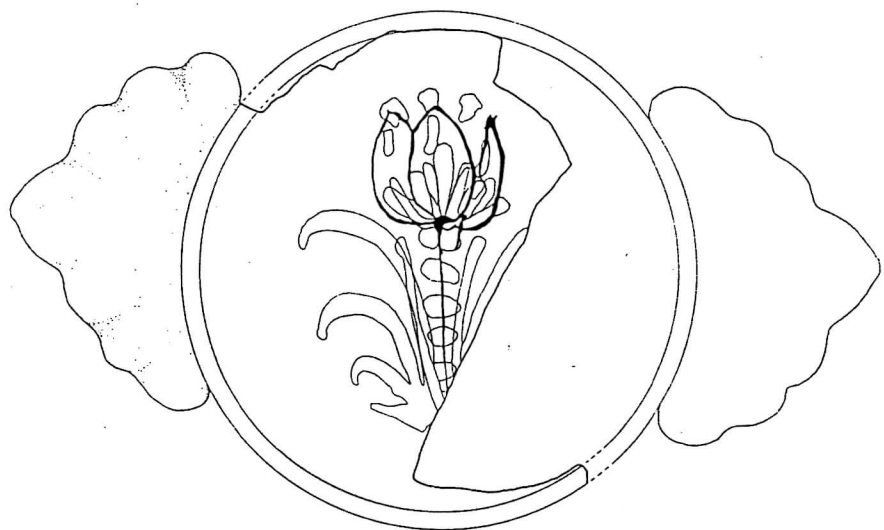
A



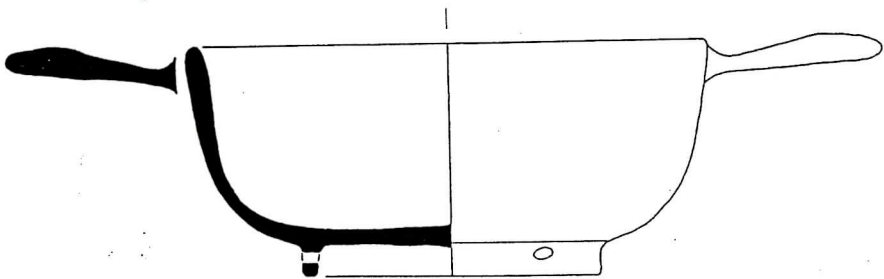
B

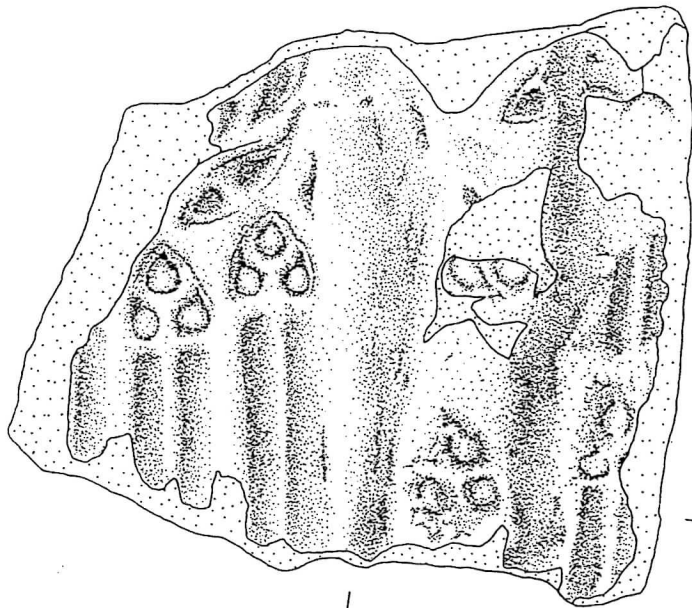


A



B





0 1 del : SG 5

01 4 10

